PUY-DE-DÔME
EN MOUVEMENT

Le magazine des Puydômois

JANVIER-FÉVRIER 2017 › www.puy-de-dome.fr › N°171

SUR LA ROUTE

SUR LE TOURNAGE DE *MEURTRES EN AUVERGNE*

Le corps d'une jeune femme est retrouvé près du lac Pavin en Auvergne. Le capitaine Bruno Romagnat mène l'enquête aux côtés de l'adjudant-chef Aurélie Lefaivre… C'est le synopsis du téléfilm de France 3 *Meurtres en Auvergne*, tourné du 23 novembre au 22 décembre dans le Puy-de-Dôme, avec Sofia Essaïdi et Frédéric Diefenthal dans les rôles principaux. Pour les besoins du tournage, l'équipe du film s'est installée, pendant les vacances de noël, dans la salle de restaurant du collège de Besse.

DES DEVINETTES POUR LES FÊTES

Rébus, énigmes, anagrammes et jeux ont régalé les visiteurs de l'Hôtel du Département à Clermont-Ferrand. Le Conseil départemental présentait, pendant les vacances de Noël, l'exposition *Devinettes pour les fêtes* composée de photos sur les lacs et rivières, les forêts, la Chaîne des Puys et le patrimoine de notre département. En trouvant les réponses aux fenêtres de ce calendrier de l'Avent géant, les enfants ont remporté de nombreux cadeaux.
Pour le vernissage, des élèves de l'ensemble de musiques traditionnelles du conservatoire Emmanuel-Chabrier ont donné un concert.

CONTACT
Conservatoire E. Chabrier
Tél. : 04 73 42 37 07

ÇA GLISSE SUR LE TOIT DES DÔMES

Ils ont bravé le froid pour goûter aux plaisirs de la glisse sur le toit des Dômes. Pendant les vacances scolaires, petits et grands ont profité de la patinoire écologique de 200 m² installée au sommet du puy de Dôme. Balades à poney, visites guidées et ateliers pour enfants ont également animé le site pendant les fêtes.

CONTACT
Site du puy de Dôme
Tél. : 04 73 62 21 46
volcan.puy-de-dome.fr

www.panoramiquedesdomes.fr

LE CROSS VOLVIC EN JOËLETTES

C'est au départ du sommet du puy de Dôme qu'ils ont relevé le défi. Pour la 59e édition du Cross Volvic, samedi 26 novembre, une quarantaine de participants ont escorté 4 jeunes en situation de handicap, Erika, Bryan, Matthew et Joachim. Ils ont parcouru en joëlettes 25 km dans la Chaîne des Puys pour relier le site du cross à Volvic où ils ont donné le top départ de la course Elite hommes.

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

2017, UNE ANNÉE DE FRATERNITÉ

On ne le dira jamais assez, le triptyque républicain constitue un équilibre entre des droits et des devoirs. Liberté et égalité sont des droits auxquels chacun aspire. Pensons à celles et ceux qui, dans le monde, sont privés de la liberté. Pensons à celles et ceux qui, dans le monde et dans notre pays, sont victimes des inégalités et des injustices. Ayons présent à l'esprit, plus que jamais, que la fraternité est un devoir. Sans fraternité, il ne peut y avoir une vraie liberté et une égalité réelle. La fraternité suppose la solidarité et nous touchons là le cœur même de l'ambition du Conseil départemental dont la mission est aussi la proximité comme nous le voyons bien à travers nos politiques en faveur des personnes en difficulté, de celles et de ceux qui souffrent d'un handicap ou encore pour les personnes âgées.

Proximité et solidarité, c'est aussi concrètement notre dispositif de viabilité hivernale qui permet à chacun de se déplacer durant la mauvaise saison.

2017 sera pour le Conseil départemental l'année de la mise en œuvre d'une politique volontariste et novatrice en faveur de nos aînés. C'est le sens du schéma gérontologique dont notre assemblée débattra au mois de mars.

Ce schéma, au-delà des mots, c'est la volonté de lutter contre l'isolement des personnes et notamment des plus fragiles. L'isolement, qui est l'une des souffrances les plus dures de nos sociétés, ne sera pas vaincu sans des changements d'attitude de nous tous. Il faut vaincre les égoïsmes auxquels nous mènent le confort et la facilité. Faisons de la fraternité chaque jour une valeur vivante.

Que 2017 soit une année de fraternité.

Jean-Yves GOUTTEBEL
Président du Conseil départemental
Vice-Président de l'ADF

SOMMAIRE

RETOUR SUR IMAGES — 2-3
ÉDITO / SOMMAIRE — 4
BUDGET — 5
CHAÎNE DES PUYS — 6-7
Horaires du Panoramique des Dômes

DOSSIER — 8 à 13
ENTRETENIR LE 3E RÉSEAU ROUTIER DE FRANCE

TOURISME — 14-16
La véloroute se dessine
6 nouveaux Bistrots de pays®

TERRITOIRES — 17
La nouvelle médiathèque de Riom
Inauguration de logements à Buxières-sous-Montaigut

ENVIRONNEMENT — 18-19
Le marais de Lambre à Gerzat
Les côtes de Clermont

SOCIAL — 20-21
Enfants en situation de handicap
Faire découvrir les usages numériques aux séniors

AGENDA / SORTIES — 22
Musée départemental de la Céramique
Concours *Ouvrez Ouvrez les livres aux bébés*

PAGE PRATIQUE — 23-24
Association Panse-bêtes
Voyager avec Handivalise

BLOC-NOTES — 25

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES — 26-27

Puy-de-Dôme en mouvement n° 171
Magazine du Conseil départemental
Hôtel du Département – Service communication - 24, rue Saint-Esprit
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 42 23 16 - Fax : 04 73 42 23 62
www.puy-de-dome.fr
Directeur de la publication : Jean-Yves Gouttebel
Rédactrice en chef : Dominique Lamirand
Rédaction : Laurence Rapp, Thibault Teisserenc, avec le concours des services du Conseil départemental.
Photographies : Jodie Way, Henri Derus, Steeve Hans, Joël Damase, Handivalise, Jérôme Chabanne, commune de Buxières-sous-Montaigut, association Panse-bêtes, LPO
Impression : Roto Aisne
Maquette et réalisation : Médiafix (www.mediafix.net)
Diffusion : Mediapost - Tirage : 335 000 exemplaires - Dépôt légal : à parution
ISSN : 1158-0720.
Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

PEFC 10-32-2813
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Finances

UN BUDGET DE 708 M€ EN 2017

Le budget primitif pour 2017 a été voté en décembre dernier par l'Assemblée départementale. Malgré un environnement financier très contraint, les élus ont décidé de ne pas augmenter la part départementale sur le foncier bâti pour préserver le pouvoir d'achat des Puydômois et ne pas pénaliser les ménages les plus modestes.

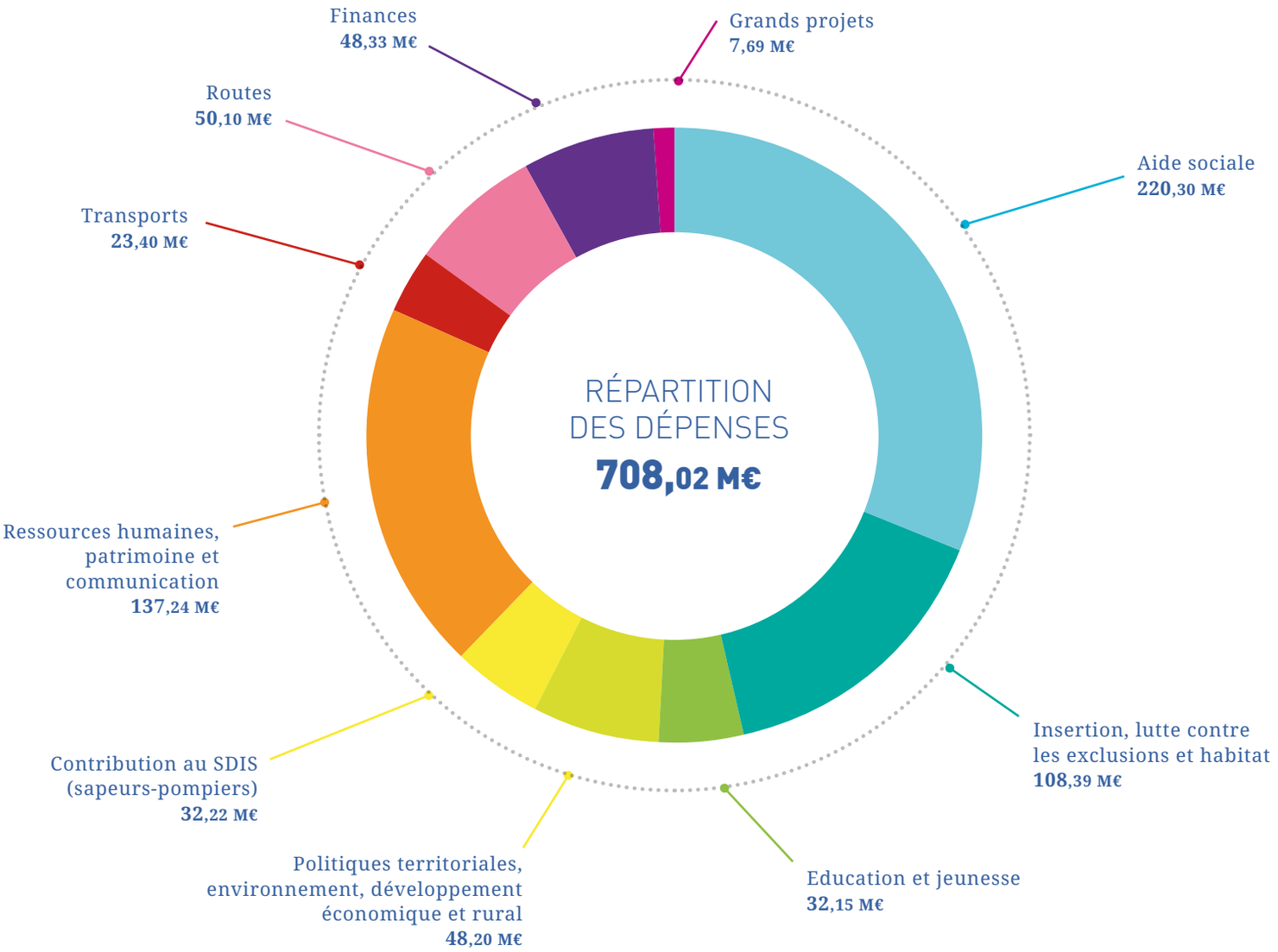

CONTACT
Service du budget
Marie Chirol
Tél. : 04 73 42 20 32

LES POINTS À RETENIR DU BUDGET 2017 :

- Pas d'augmentation du taux d'imposition pour la 5e année consécutive. La part départementale sur le foncier bâti (seul impôt sur lequel le Conseil départemental peut voter le taux) reste au même niveau.
- Réduction des dotations de l'Etat pour la 3e année consécutive. En 2017, la baisse de la dotation globale de fonctionnement avoisinera les 10 M€.
- Poursuite du plan d'économies. La masse salariale n'augmente que de 0,8% malgré l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires territoriaux et la réforme du PPCR* : deux évolutions décidées ou arbitrées par le Gouvernement et imposées aux collectivités territoriales.

*Parcours professionnel carrière rémunération

- Maintien de l'investissement malgré le contexte difficile. En 2017, les fonds alloués à l'aide aux communes et communautés de communes, à la rénovation des routes et de leurs ouvrages d'art, à la modernisation des collèges... s'élèvent à 110,93 M€. Ils restent stables par rapport à l'année dernière.

Les élus souhaitent ainsi continuer à soutenir l'activité économique dans le Puy-de-Dôme.

J'♥ Chaîne des Puys faille de Limagne CANDIDATURE UNESCO
Restons mobilisés !

Accès au sommet

NOUVEAUX HORAIRES DU PANORAMIQUE DES DÔMES

BASSE SAISON

Depuis le 4 janvier et jusqu'au 26 mars, le Panoramique des Dômes fonctionnera du mercredi au dimanche avec un départ toutes les heures.
Maison de site : 1re montée à 10h, dernière montée à 17h.
Gare au sommet : 1re descente à 10h30, dernière descente à 17h30.

HAUTE SAISON

Du 1er avril au 30 juin et du 4 septembre au 15 octobre, tous les jours, un train toutes les 40 minutes.
Maison de site : 1re montée à 9h, dernière montée à 19h.
Gare au sommet : 1re descente à 9h20, dernière descente à 19h20.

TRÈS HAUTE SAISON

Du 1er juillet au 3 septembre, tous les jours, un train toutes les 20 minutes.
Maison de site : 1re montée à 9h, dernière montée à 20h40.
Gare au sommet : 1re descente à 9h20, dernière descente à 21h.

Fermetures annuelles pour maintenance du 27 au 31 mars et du 16 au 20 octobre 2017.

CONTACT
www.panoramiquedesdomes.fr
Tél. : 0 826 399 615

556 000 VISITEURS SUR LE TOIT DES DÔMES

Malgré les mauvaises conditions météo du printemps et du début de l'hiver, l'année 2016 reste un bon cru en termes de fréquentation. En tout, 556 379 visiteurs sont montés, l'année dernière, au sommet du puy de Dôme :
- 402 913 par le Panoramique des Dômes,
- 121 123 par le chemin des Muletiers,
- 32 343 par le chemin des Chèvres.

CONTACT
Direction des grands sites patrimoniaux
Peggy Rivat - Tél. : 04 73 42 21 32

Darko Tanaskovic, ambassadeur de la Serbie auprès de l'UNESCO.

LES AMBASSADEURS DE SERBIE AU PUY DE DÔME

Pour sa 1re édition, le Salon du livre d'histoire de Gerzat célébrait le centenaire de la Serbie et ses armées. A cette occasion, dans le cadre de la candidature de la Chaîne des Puys - faille de Limagne au Patrimoine mondial, Nina Velickovic, premier conseiller à l'ambassade de Serbie en France, Darko Tanaskovic, ambassadeur de la Serbie auprès de l'UNESCO, et Robert Louis Liris, consul honoraire à Clermont-Ferrand, ont été conviés, vendredi 16 décembre, au Conseil départemental. La délégation serbe s'est ensuite rendue sur le site du puy de Dôme.

Les lauréats du concours de dessins sont : Matthieu Boudut - Elise Robert - Romane Pereira

Concours

« JE DESSINE LE PUY DE DÔME POUR TOI »

Pendant les vacances de Noël, au puy de Dôme, les jeunes visiteurs ont participé à un concours-dessin organisé au profit des enfants hospitalisés. Leurs œuvres seront exposées au CHU Estaing à Clermont-Ferrand.

Ils ont pris leurs plus beaux crayons pour croquer le géant de la Chaîne des Puys et le faire (re)découvrir aux enfants hospitalisés. Pendant les vacances de Noël, plusieurs jeunes visiteurs du site du puy de Dôme ont participé au jeu-concours « Je dessine le puy de Dôme pour toi » organisé en partenariat avec ACTE Auvergne. Cette association a pour vocation d'améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants atteints de cancers ou de leucémies, qui sont traités au Service d'hématologie et d'oncologie pédiatrique (SHOP) du CHU Estaing à Clermont-Ferrand.

Les dessins des trois lauréats ont été reproduits sur la carte de vœux du Panoramique des Dômes. Celle-ci a été adressée, accompagnée de 2 billets de train aller-retour, aux enfants hospitalisés et à leur famille.

Tous les dessins des jeunes participants seront exposés au CHU Estaing.

CONTACT
www.panoramiquedesdomes.fr
www.acte-auvergne.fr

Visites scolaires

PAR ICI LA SORTIE !

Vous êtes enseignant et vous souhaitez organiser une sortie scolaire ? Emmenez vos élèves au puy de Dôme.

Volcanisme, biodiversité, archéologie, environnement et développement durable… Autant de sujets qui peuvent s'enseigner… sur le site du puy de Dôme. Le Conseil départemental a mis en place, pour les groupes scolaires de la maternelle à la terminale, des activités et des outils pédagogiques adaptés aux programmes de l'Education Nationale et aux différents niveaux de classe : fiches d'activités pédagogiques (cycle 2 au lycée), quizz de découverte du site (CM1 à la terminale), malle pédagogique « volcanologie » (cycle 4), jeux « archéologie » (CE2 au collège), application « Le temple de Mercure à travers les siècles » sur tablettes (CE2 au collège), carnets « Les Petits explorateurs du puy de Dôme » (cycle 2).

A partir du printemps, un programme d'animations et d'ateliers pédagogiques gratuits sera proposé aux enseignants des écoles et des collèges sur les thèmes de l'environnement, de la découverte du site et du sanctuaire de Mercure. Un nouvel espace d'exposition ludo-pédagogique accompagné de jeux et de supports verra également le jour fin mai 2017 dans la Maison de Site, au pied du puy de Dôme.

Retrouvez toutes les informations sur :

volcan.puy-de-dome.fr/scolaires/accueil

Sur le site du puy de Dôme, le Conseil départemental propose de nombreuses activités pédagogiques pour les scolaires.

CONTACT
Fabienne Chevalier
Direction des grands sites patrimoniaux
Tél. : 04 73 42 49 86
Mail : scolaires-puydedome@puy-de-dome.fr

ENTRETENIR LE 3E RÉSEAU ROUTIER DE FRANCE

Interview

Olivier CHAMBON

Vice-président chargé
des routes et de la mobilité

« UN SERVICE PUBLIC INDISPENSABLE »

Pendant tout l'hiver, les agents du Conseil départemental restent en alerte pour maintenir nos routes praticables en cas de neige ou de verglas. Olivier Chambon, vice-président chargé des routes, nous présente la politique routière du Département et les moyens mis en œuvre pour assurer la viabilité hivernale.

Comment évolue le budget des routes pour 2017 ?

Olivier Chambon : Avec 47,7 M€, le budget voirie reste stable malgré un environnement financier très contraint. Nous sommes l'un des rares départements à faire cet effort, ceci reflète notre volonté de maintenir l'excellente qualité du réseau routier départemental.
Cette politique a un effet direct sur l'économie et la défense des emplois locaux. Nous sommes le premier donneur d'ordres des entreprises de travaux publics du Puy-de-Dôme. Investir sur les routes, c'est aussi avoir une politique active d'aménagement du territoire pour développer l'attractivité et l'image de notre département. En milieu rural, la quasi-totalité des transports se font par la route. Il est donc primordial d'offrir des conditions sûres de circulation.
C'est dans cet état d'esprit très constructif que les élus départementaux, toutes tendances confondues, travaillent à perfectionner les dispositifs liés aux routes, tant en matière de sécurité que d'amélioration du cadre de vie des habitants.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour assurer le service de viabilité hivernale ?

Olivier Chambon : Le Conseil départemental est en première ligne pour faire face aux rigueurs de l'hiver. Si nous ne sommes pas dans les Alpes, notre département possède tout de même le 3e réseau le plus important de France avec 7 240 km de routes, dont 2 000 km situées en zone de montagne (plus de 800 mètres d'altitude).
Pour permettre aux usagers de circuler sur nos routes même en cas de météo difficile, nous mettons en place un dispositif important : 580 agents, dont 350 en astreinte quotidiennement, répartis sur près de 60 sites sont mobilisés jusqu'à fin mars. Nous disposons de 132 engins de déneigement qui parcourent de 700 000 à 900 000 km, pour déneiger et saler les routes. L'hiver dernier, qui a été très doux, nous avons tout de même dû déverser près de 12 000 tonnes de sel et 7 500 tonnes de pouzzolane pour maintenir le réseau circulable.
La viabilité hivernale représente un budget important, plus de 8 M€ (hors salaires), mais c'est un service public indispensable, que ce soit pour maintenir les activités économiques et les transports, rompre l'isolement ou encore assurer le fonctionnement des secours.

Quelles précautions doivent prendre les usagers de la route ?

Olivier Chambon : Si nous nous fixons des objectifs ambitieux pour que le réseau puisse rester circulable, il est cependant impossible d'assurer le déneigement immédiat de toute la voirie ! L'hiver, il y a un certain nombre de règles à respecter avant de prendre la route. La première est de bien équiper son véhicule avec des pneus neige et de prévoir des vêtements chauds. S'informer est également primordial avant de prendre le volant.
Nous avons mis d'importants moyens dans notre site Internet : **www.puy-de-dome/inforoute63.fr** qui dispose d'une version mobile pour les smartphones. L'usager peut ainsi s'informer de l'état du réseau en temps réel et avoir accès aux images des 12 webcams que nous avons installées aux endroits les plus sensibles. Pour ceux qui n'ont pas Internet, nous mettons à disposition un répondeur téléphonique dont les bulletins sont actualisés plusieurs fois par jour.
Nous avons aussi un partenariat avec la radio France bleu pays d'Auvergne qui informe régulièrement de l'état des routes (*cf. page suivante*).

CONTACT
Direction des routes
Nicolas Morisset
Tél. : 04 73 42 47 89

Déneigement

DES ENGINS POUR TOUTES LES SITUATIONS

Pour maintenir le réseau routier circulable, le Conseil départemental consacre, chaque hiver, des moyens importants en hommes et en matériel. 132 engins de déneigement sont déployés dans tout le Puy-de-Dôme et parcourent chaque hiver de 700 000 à 900 000 km pour assurer le meilleur service possible aux usagers.

Camion déneigeur.

89 CAMIONS :

Ce sont les véhicules les plus fréquemment utilisés pour la viabilité hivernale. Il s'agit de camions 4 roues motrices avec une lame à l'avant pour la neige et une saleuse à l'arrière pour le verglas. A noter que la plupart d'entre eux sont équipés pour répandre de la bouillie de sel (sel en grain + saumure). Cette solution tient davantage sur la chaussée et agit beaucoup plus vite que le sel en grain. Elle peut également être utilisée à des températures plus basses. Actuellement, 25 centrales à saumure sont implantées dans le département.

Pousseur.

30 POUSSEURS :

Ils interviennent quand la neige devient trop abondante pour les lames des camions. Propulsé par un puissant moteur, le pousseur « ouvre » les voies bloquées par la neige avec son étrave. A noter que pour plus de polyvalence, le pousseur est souvent équipé d'une saleuse et son étrave est modulable : elle peut se transformer en lame pour les opérations de déneigement classique.

Fraise.

13 FRAISES :

Équipées d'un puissant tambour entrainé par un moteur de 300 chevaux, elles déblaient la chaussée et envoient la neige à plusieurs mètres. Elles sont utilisées pour ouvrir les routes ou élargir la voie après le passage des pousseurs. Les fraises interviennent aussi pour évacuer les accumulations de neige en bord de chaussée créées par le passage répété des lames des engins de déneigement.

CONTACT

Service exploitation et sécurité
Marine Longuemare - Tél. : 04 73 42 02 08

SUR LA ROUTE, UN MAÎTRE-MOT : LA PRUDENCE

- Évitez autant que possible de prendre la route par mauvais temps.
- Équipez votre véhicule de pneus neige et gardez une paire de chaînes dans votre coffre.
- Adaptez votre vitesse et votre conduite, en évitant notamment les freinages et les accélérations brusques.
- Informez-vous sur l'état des routes et sur les conditions de circulation.
- Anticipez vos déplacements, adaptez votre itinéraire et votre temps de parcours selon les conditions.
- Prévoyez un équipement minimum dans votre véhicule (chiffon, raclette, bombe antigivre, gants, bottes, couverture de survie...).
- Il est strictement interdit de dépasser les engins de salage et de déneigement en intervention !
- Ne vous engagez pas sur une route barrée pour cause de neige !

LA VIABILITÉ HIVERNALE EN CHIFFRES

- **580** agents mobilisés, dont **350** en astreinte quotidiennement
- **60** sites d'intervention répartis sur tout le département
- **11 000** à **30 000** tonnes de sel et **10 000** à **25 000** tonnes de pouzzolane utilisées pour traiter les routes.
- Un budget estimé à plus de **8 M€** (hors salaires des agents)

ROULEZ BIEN INFORMÉS

Tous savoir sur les conditions de circulation sur : **puy-de-dome.fr/inforoutes63**
Le site du Conseil départemental vous informe en temps réel de l'état des routes et vous donne accès aux images des **12 webcams** disposées aux endroits les plus sensibles. Il est également possible de télécharger la carte du réseau avec les niveaux de priorité d'intervention.

En plus du site Internet, vous pouvez vous informer sur l'état des routes sur :
- notre répondeur téléphonique Infos Routes au 04 73 42 02 63
- les radios locales, dont France Bleu pays d'Auvergne 102.5 FM
- en cas d'urgence, appeler le 18 ou le 112

16 panneaux à messages variables, installés sur les bords des routes, informent les usagers sur les conditions de circulation.

PUY-DE-DOME.FR Info route 63

Webcam au col de la Dételée à St-Germain-l'Herm.

Circulation

LES ROUTES SOUS SURVEILLANCE

L'état et l'évolution de la circulation sur les 7 200 km du réseau routier départemental font l'objet d'une surveillance attentive de la part des services du Conseil départemental.

Qui n'a jamais vu ces câbles (ou tubes) posés sur la route ? Pour connaître de façon précise la fréquentation de ses routes, le Conseil départemental dispose de plusieurs compteurs de différents types. Si la plupart sont mobiles, on en compte quelques fixes, avec des capteurs intégrés dans la chaussée, installés sur les axes principaux. Ces compteurs permettent de mesurer le nombre de véhicules légers et poids-lourds qui empruntent les routes, ainsi que leur vitesse.

Ces études permettent à la direction des routes d'avoir une vue d'ensemble du trafic sur le réseau routier départemental et contribuent à la définition des projets routiers de rénovation ou d'aménagements (géométrie, dimensionnement des chaussées...).

CONTACT
Service exploitation et sécurité
Marine Longuemare - Tél. : 04 73 42 02 08

Installation d'un compteur à Nohanent.

Equipements de sécurité

DES AIDES POUR RENDRE LA CIRCULATION PLUS SÛRE

Le Conseil départemental instruit les dossiers de demande de subventions des communes pour les aider à financer leurs aménagements et équipements de sécurité.

Depuis 2012, 200 radars pédagogiques ont été installés dans le Puy-de-Dôme.

L'argent collecté par les amendes de police a une finalité claire : il doit servir à améliorer la sécurité routière. Les communes de moins de 10 000 habitants qui souhaitent faire des aménagements ou installer des équipements de sécurité sur leur voirie (ou sur les routes départementales qui traversent leur territoire) peuvent ainsi être subventionnées jusqu'à 75 % (dans une limite de 7 500 € par an) grâce à une dotation annuelle en provenance des services de l'Etat. Les communes adressent leurs demandes au Conseil départemental qui instruit et valide les dossiers. C'est ensuite la préfecture qui verse l'aide. En 2016, 575 000 € ont ainsi été versés aux communes puydômoises. Depuis 2012, le produit des amendes de police a notamment permis de subventionner plus de 200 radars pédagogiques dans des endroits où les vitesses sont élevées.

CONTACT
Service de la programmation
et des moyens généraux
Martine Malige - Tél. : 04 73 42 24 26

Saint-Pierre-le-Chastel

LE NOUVEAU VISAGE DE LA RD 986

Le Conseil départemental poursuit les travaux de modernisation de la RD 986 entre Pontgibaud et Rochefort-Montagne. Un chantier en plusieurs tranches dont la dernière vient de se terminer au lieu-dit La Bantusse sur la commune de St-Pierre-le-Chastel.

Itinéraire faisant la jonction entre deux grands axes de l'ouest du département, la RD 941 (Clermont - Limoges) et la RD 2089 (Clermont - Brive), la RD 986 sert aussi de voie de délestage de l'autoroute A89. Elle voit passer jusqu'à 2 500 véhicules par jour, dont de nombreux poids-lourds, avec des pics pendant la saison estivale.

Depuis 2009, le Conseil départemental a entrepris de la rénover et de la sécuriser en élargissant sa chaussée et en créant des accotements. Son tracé a par ailleurs été rectifié par endroit pour offrir plus de visibilité aux automobilistes.

Après deux tranches d'importants travaux entre Massagettes et St-Pierre-le-Chastel, réalisées en 2009 et en 2013, la traverse du lieu-dit La Bantusse (commune de St-Pierre-le-Chastel) vient de se terminer. Un ouvrage de soutènement a été construit pour pouvoir élargir la chaussée et des trottoirs ont été créés pour faciliter l'accès aux habitations. Ces travaux ont également été l'occasion d'enfouir les réseaux électriques et de rénover ceux d'eau potable.

FINANCEMENT
Coût total : 780 000 €
Financé par le Conseil départemental

Un mur de soutènement a été créé pour pouvoir élargir la chaussée.

Les 180 m³ de béton de l'anneau du giratoire ont été coulés en une journée.

Billom

CE ROND-POINT, C'EST DU BÉTON

Pour construire le nouveau rond-point à l'entrée de Billom qui sera bientôt mis en service, la direction des routes teste une technique innovante : son anneau est en béton de ciment.

Situé à l'entrée de l'agglomération billomoise pour les véhicules arrivant de Cournon, le carrefour entre la RD 212 et la RD 229 (Vic-le-Comte - Billom), connaît un trafic important avec 3 600 voitures et poids-lourds en moyenne par jour. De plus, les agents des routes ont constaté une vitesse élevée sur la RD 212.

Le Conseil départemental a donc décidé de construire un nouveau giratoire à cet endroit pour sécuriser le carrefour et ralentir la circulation à l'entrée de la ville. Mais, plutôt que de retenir la solution classique, qui consistait à utiliser de l'enrobé bitumineux, les élus ont voulu expérimenter une méthode plus en phase avec les objectifs du développement durable. L'anneau du giratoire, zone la plus sollicitée par le trafic, a donc été réalisée en béton de ciment sur une épaisseur de 20 cm. Sur le long terme, ce procédé permet de limiter l'impact sur l'environnement. En effet, la longévité de la couche de béton est estimée à 30 ans, tandis que l'enrobé bitumineux doit être renouvelé tous les 8 ans en moyenne. D'où une économie non négligeable tant en matériaux et en énergie qu'en moyens financiers.

CONTACT
Service ingénierie et travaux
Daniel Petitjean - Tél. : 04 73 42 21 86
Division routière - Clermont-Limagne
Jacques Labrosse - Tél. : 04 73 73 48 33

Itinéraire cyclable

LA VÉLOROUTE SE DESSINE

La véloroute V70 va être balisée, l'an prochain, par le Conseil départemental. Cet itinéraire cyclable traverse sur 130 km le Puy-de-Dôme du nord au sud.

2 0 000 km de véloroutes sillonnent les régions de France. Accessibles au plus grand nombre, ces itinéraires agréables aux faibles dénivelés sont très appréciés des cyclistes. Empruntant des routes à faible circulation, longeant souvent des canaux ou des rivières, leurs parcours offrent de belles découvertes de nos paysages et de notre patrimoine touristique.

La V70, qui relie la célèbre EuroVelo 6 de Nevers à Palavas-les-Flots, traverse le Puy-de-Dôme sur 130 km du nord au sud, de Saint-Sylvestre-Pragoulin à Brassac-les-Mines. Cette véloroute sera balisée, courant 2017, par le Conseil départemental, en partenariat avec le Conseil régional. « Dans le département de l'Allier, la V70 a déjà été jalonnée, explique Eric Gold, vice-président du Conseil départemental en charge des grands projets. Nous allons poursuivre ce travail de balisage et de signalisation dans le Puy-de-Dôme afin de permettre aux utilisateurs de mieux identifier le parcours de la véloroute. »

La V70 emprunte des routes départementales qui suivent au plus près le cours de l'Allier. Pour offrir plus de confort aux futurs usagers et valoriser cet itinéraire sur le plan touristique, plusieurs équipements seront mis en place et référencés : balisage, signalétique, offres de services, de restauration et d'hébergement le long de la voie, loueurs et réparateurs de cycles, programme d'animations, etc.

« L'objectif est de renforcer l'attractivité de notre département en mettant en valeur l'une des dernières rivières sauvages d'Europe, souligne Eric Gold. A terme, nous souhaitons que les territoires traversés par cette véloroute se l'approprient afin de créer une voie verte. »

Plusieurs projets ont d'ores et déjà vu le jour dans le Puy-de-Dôme. A l'image de celui porté par le Grand Clermont*, qui vient de lancer des acquisitions foncières pour aménager, d'ici 2019, une voie verte d'environ 25 km entre Pont-du-Château et Authezat, le long de l'Allier.

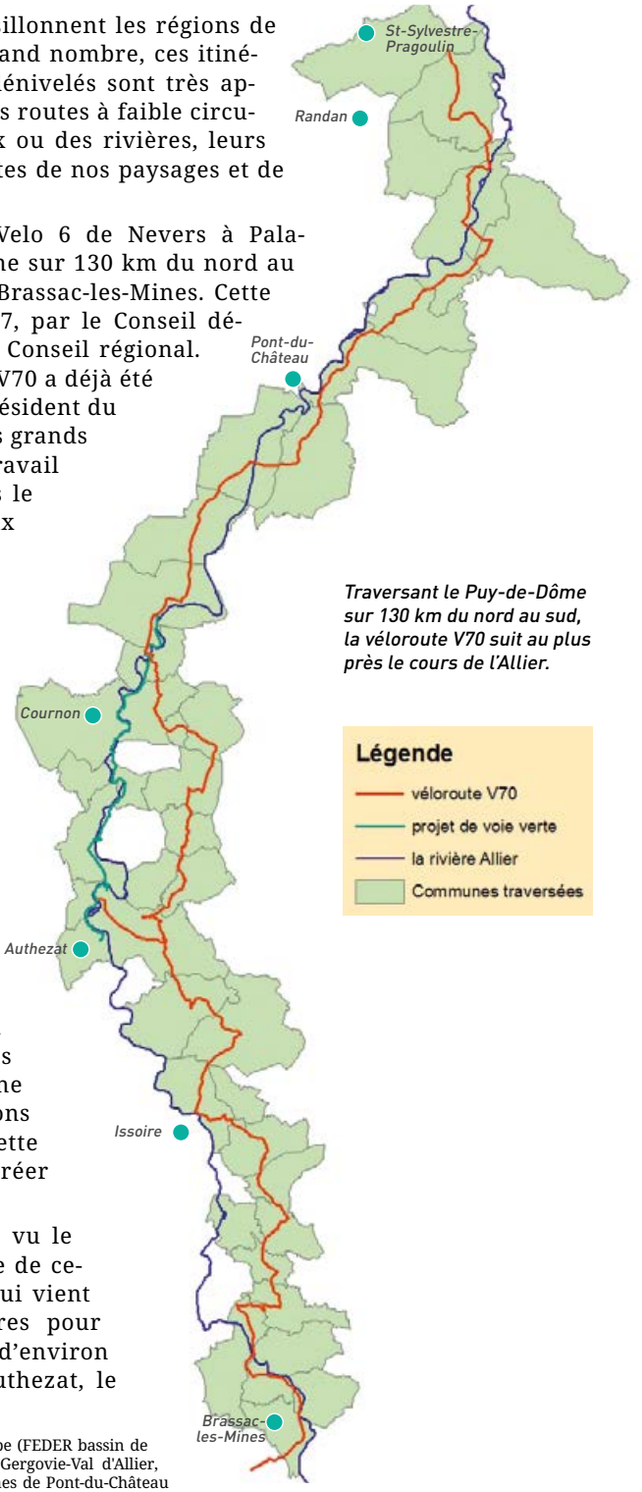

Traversant le Puy-de-Dôme sur 130 km du nord au sud, la véloroute V70 suit au plus près le cours de l'Allier.

La véloroute V70 sera jalonnée courant 2017 dans le Puy-de-Dôme.

VÉLOROUTE :

C'est un itinéraire cyclable jalonné, continu et sécurisé qui relie, sur une moyenne ou longue distance, des régions entre elles. De faible dénivelé, la véloroute permet aux cyclistes de faire du vélotourisme. Elle emprunte des petites routes à faible trafic, des pistes cyclables ou des voies vertes.

VOIE VERTE :

Exclusivement réservé aux circulations douces non motorisées, cet itinéraire est destiné aux piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, rollers, etc. Accessible aux familles avec enfants, la voie verte est souvent aménagée sur des chemins, d'anciennes voies ferrées délaissées, des pistes forestières ou des berges.

CONTACT

Direction générale des routes,
de la mobilité et du patrimoine
Sylvie Ougier
Tél. : 04 73 42 12 24

Direction de l'aménagement
des territoires
Sébastien Thomas
Tél. : 04 73 42 47 71

* en partenariat avec le Département, la Région, l'Europe (FEDER bassin de la Loire), les anciennes communautés de communes Gergovie-Val d'Allier, Mur-ès-Allier et Allier Comté communauté, les communes de Pont-du-Château et Cournon-d'Auvergne. Ce projet sera financé à hauteur de 957 603 € par le FEDER (Fonds européen de développement économique régional) du bassin de la Loire.

Jeu-concours

RACONTEZ-MOI LE VAL D'ALLIER

Que représente pour vous le val d'Allier ? Que symbolise la rivière ? Donnez votre avis et tentez de remporter de nombreux lots en répondant au questionnaire « Racontez-moi le val d'Allier » proposé par le Conseil départemental, du 23 janvier au 10 février, sur Internet.

De Moulins à Langogne, de nombreux itinéraires cyclables et piétons traversent le val d'Allier. Cet axe touristique majeur sera bientôt aménagé et mis en valeur dans notre département : balisage, dès cette année, de la véloroute V70 avec des panneaux de signalisation sur les routes départementales ; création en 2019 d'une voie verte entre Pont-du-Château et Authezat *(lire page 14)*.

Afin de définir le nom et le logo de l'itinéraire du val d'Allier, nous vous invitons à répondre à un questionnaire sous la forme d'un jeu-concours. Quel portrait faites-vous de cet axe ? Quels sont ses sites emblématiques ? Que pensez-vous de ses paysages ? Quelles activités avez-vous envie de pratiquer ? Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses, seul votre avis nous intéresse !

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire de participation et de répondre, du 23 janvier au 10 février, au questionnaire en ligne sur l'un des sites :

www.puy-de-dome.fr
www.planetepuydedome.com

DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

Parmi les participants, dix seront tirés au sort et gagneront l'un des dix lots mis en jeu.

Il suffit simplement de répondre aux questions et de remplir correctement le formulaire de participation. Les dix gagnants seront informés et leurs noms seront publiés sur le site Internet du Conseil départemental.

PREMIER LOT : 1 bon d'achat de 300 € dans le magasin bouticycle Boyer - 16 rue Ramond 63000 Clermont-Ferrand.

LOT N°2 : 1 location de 2 vélos de cyclotourisme pour 2 journées auprès du magasin cyclable, 20 boulevard Charles de Gaulle à Clermont-Ferrand.

LOT N°3 : 4 places adultes pour une location de canoë au Cournon canoë club.

LOT N°4 : 1 kit Vélo du Conseil départemental.

LOT N°5 : 1 descente duo pour la Tyrolienne fantasticable de Super-Besse.

LOT N°6 : 1 descente solo pour la Tyrolienne fantasticable de Super-Besse.

LOTS N°7 ET 8 : 1 place adulte pour une location de canoë au Cournon canoë club.

LOT N°9 : un microscope-télescope et des fiches sur les petites bêtes et les plantes des mares et des rivières.

LOT N°10 : un livret de 40 pages pour explorer les bords de chemins et une mini-lampe fonctionnant à l'énergie solaire.

RÈGLEMENT

Réservée aux personnes majeures, la participation au questionnaire et au jeu-concours est gratuite et limitée à une seule par foyer (même nom, mêmes coordonnées, même @mail).

Le règlement a été déposé à la SCP Laronde-Fournier
4 avenue Marx Dormoy
63000 Clermont-Ferrand.
Il peut être consulté sur les sites :

puy-de-dome.fr
planetepuydedome.com

Il peut être obtenu gratuitement sur simple demande formulée auprès du Service ingénierie Europe et parc du Conseil départemental :
24 rue Saint-Esprit
63033 Clermont-Ferrand cedex 1.

DES ANIMATIONS POUR S'INFORMER

Afin de présenter le projet de valorisation de l'axe V70 du val d'Allier, plusieurs animations sont organisées dans le département :

- Lezoux, samedi 28 janvier, pendant le vide-grenier
- Brassac-les-Mines, vendredi 3 février, à la Lampisterie (soirée)
- Maringues, samedi 18 février, à la fête des Bignottes
- Brassac-les-Mines, dimanche 19 février, pendant le marché du dimanche matin

Le val d'Allier depuis Nonette.

Bistrots de pays

PAUSE GOURMANDE À LA CAMPAGNE

Six nouveaux cafés-restaurants viennent rejoindre les quatre Bistrots de Pays® labellisés dans le Puy-de-Dôme.

Ces cafés-restaurants sont de véritables lieux de vie. Dans les villages, les Bistrots de Pays constituent souvent l'un des derniers commerces ouverts. Habitants, travailleurs ou promeneurs aiment s'y retrouver pour déjeuner, prendre un verre, acheter le journal ou casser la croûte.

Six nouveaux établissements viennent d'être labellisés dans notre département qui compte désormais 10 Bistrots de Pays®. Dans le Puy-de-Dôme, cette marque territoriale est gérée, depuis 2015, par le Conseil départemental, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Fédération nationale des Bistrots de Pays®. L'objectif de cette démarche est de préserver le tissu économique, social et culturel en milieu rural en redynamisant le commerce local de proximité, mais aussi de valoriser les produits du terroir et d'animer les territoires.

Pour être labellisés, les cafés-restaurants doivent respecter les critères de la charte des Bistrots de Pays® : être situé dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants, être ouvert à l'année, servir à toute heure une restauration de type casse-croûte à base de produits régionaux, proposer des services (dépôt de pain, tabac, journaux, petite épicerie...) et de la documentation touristique, organiser des animations festives et culturelles, etc.

CONTACT
Service tourisme et thermalisme
Laëtitia Rudel
Tél. : 04 73 42 20 10

L'auberge de la source à Chaméane.

Au Bistrot d'Ici à Saint-Saturnin.

A l'auberge de la Loue à Vodable.

LES 10 BISTROTS DE PAYS® DU PUY-DE-DÔME :

- L'auberge de Valcivières à Valcivières (Le bourg) - Tél. : 04 73 82 94 59
- L'auberge de la Providence à Saint-Donat (Le bourg) - Tél. : 04 73 22 37 58
- Le caveau du fort à Chambaron-sur-Morge (place de l'église) - Tél. : 09 83 76 20 71
- Le Bistr'eau d'Odon à Châteldon (place Jean Jaurès) - Tél. : 04 73 80 63 12
- L'auberge de la source à Chaméane (Le bourg) - Tél. : 04 73 54 95 81
- L'auberge de la Loue à Vodable (lieu-dit Champ Vacher) - Tél. : 04 73 71 41 64
- Le Bistrot d'Ici à Saint-Saturnin (12 place du 8 mai) - Tél. : 04 73 39 32 91
- En attendant Louise à Ménétrol (9 grande rue) - Tél. : 06 07 97 23 75
- L'auberge des Combrailles à Moureuille (Le bourg) - Tél. : 04 73 52 13 50
- Chez Marthe à Condat-les-Montboissier (Le bourg) - Tél. : 04 73 72 13 56

Dans les cuisines « Chez Marthe » à Condat-les-Montboissier.

La future médiathèque sera installée sur le site de l'ancien couvent des Rédemptoristines.

© F. Guibert - architecte

Riom

LA MÉDIATHÈQUE PREND FORME

Les travaux ont commencé au début de l'hiver. La future médiathèque de Riom communauté a été conçue pour être un véritable « tiers-lieu » : un carrefour de vie, de rencontre et de mixité.

Elle sera la tête du réseau de lecture publique de l'agglomération riomoise. Installée dans le site patrimonial de l'ancien couvent des Rédemptoristines, la médiathèque de Riom communauté sera le premier et principal équipement des Jardins de la culture, vaste ensemble qui comprendra, en plus de la médiathèque, un cinéma et des écoles d'arts plastiques et de musique.

Avec une architecture sobre pour s'intégrer harmonieusement sur le site, le bâtiment de 2 400 m² a été conçu pour répondre à la dimension à la fois sociale et culturelle de ce futur équipement dont les élus de Riom Communauté souhaitent qu'il devienne un véritable « troisième lieu ». C'est-à-dire un endroit où l'on viendra pour chercher un livre, un film ou un album de musique mais pas uniquement. La conception et le projet de la médiathèque prévoient d'en faire un espace de rencontre où les usagers pourront se retrouver, échanger, participer à des animations, des débats...

A noter que ce futur bâtiment accueillera également un relais assistants maternels, la proximité avec la médiathèque permettant d'organiser plus aisément des animations et des ateliers éducatifs à destination des tout-petits.

Pour faciliter l'accès à ces équipements par tous les habitants de l'agglomération, un parking souterrain sera construit sous la médiathèque.

FINANCEMENT
Coût total : 7,5 M €
Conseil départemental : 614 500 €

Buxières-sous-Montaigut

NOUVEAUX LOGEMENTS EN CENTRE-BOURG

La commune de Buxières-sous-Montaigut vient de faire rénover un imposant corps de ferme désaffecté situé en plein centre bourg. Ce chantier répondait à deux objectifs : rehausser l'esthétique du village et répondre aux besoins de logements face à l'augmentation de la population.

Deux logements, un T3 et un T4 destinés à être loués, ont été installés dans le bâtiment. Ils disposent d'une isolation performante et sont équipés de chauffage au gaz.

Par ailleurs, le four à pain attenant a été rénové et remis en état de fonctionnement et des toilettes publiques accessibles aux personnes à mobilité réduite ont été installées.

FINANCEMENT
Coût total : 444 700 € HT
Conseil départemental : 31 000 €

Deux logements ont été installés dans cet ancien corps de ferme.

Gerzat

UNE OASIS DE BIODIVERSITÉ

Des travaux environnementaux sont en cours dans l'espace naturel sensible (ENS) du marais de Lambre, véritable havre de biodiversité à la limite de l'agglomération clermontoise.

Gallinule poule-d'eau

La nature est parfois surprenante. Peu de personnes auraient parié que cet espace allait devenir un havre pour de nombreuses espèces d'oiseaux. Mauvaise parcelle agricole, ce terrain, coincé entre l'A71, la zone de Ladoux et les grandes cultures, a servi de lieu de stockage de remblais avant de devenir une peupleraie.

Tout a commencé à la fin des années 80, quand la commune de Gerzat, propriétaire des lieux, a fait planter plusieurs essences d'arbres et d'arbustes locaux en lisière des peupliers. Deux mares ont ensuite été creusées sur le terrain agricole attenant. Le marais de Lambre est ainsi devenu l'une des très rares zones humides de la Limagne.

Dans le milieu des années 90, la commune de Gerzat a passé une convention avec la LPO* pour gérer ce site. Depuis, le marais de Lambre s'est peu à peu transformé en une oasis de biodiversité au cœur d'une zone périurbaine. Plus de 132 espèces d'oiseaux ont été observées sur ce site et les naturalistes y ont découvert des plantes particulièrement rares comme le carex à épi d'orge ou l'orchidée épipactis du Rhône.

Labélisé ENS par le Conseil départemental depuis 2009, le marais de Lambre connaît actuellement plusieurs travaux pour améliorer ses atouts environnementaux. Les peupliers étant arrivés à maturité et n'ayant pas de valeur écologique (ce sont des hybrides) vont être progressivement abattus et remplacés par des espèces locales adaptées aux milieux humides (peupliers noirs, saules, aulnes…). Les remblais vont être enlevés et les mares agrandies.

Des aménagements sont également prévus pour l'accueil du public avec la construction d'un observatoire accessible aux personnes à mobilité réduite.

*Ligue pour la protection des oiseaux

FINANCEMENT
Coût total : 50 000 €
Conseil départemental : 10 000 €

CONTACT
Direction de l'ingénierie et de l'environnement
Christèle Roudeix
Tél. : 04 73 42 24 35

Le marais de Lambre est une des très rares zones humides de la Limagne.

Côtes de Clermont

LE PLAN DE GESTION SE CO-CONSTRUIT

Les côtes de Clermont dominent le nord de l'agglomération.

Surplombant le nord de la ville, le site des Côtes de Clermont a été labellisé espace naturel sensible par le Conseil départemental fin 2015. L'élaboration de son plan de gestion se fait en associant usagers et habitants.

Le puy de Chanturgue, le puy de Var et les côtes de Clermont sont remarquables pour la diversité de la faune et de la flore qu'ils abritent mais menacés par l'étalement urbain. Depuis les années 70, la ville de Clermont-Ferrand s'est attachée à les protéger. Une étape majeure a été franchie dans ce sens en 2015 quand le Conseil départemental a labellisé espace naturel sensible (ENS) les 275 ha situés dans la partie clermontoise du site.

Un partenariat a ensuite été conclu avec le Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne pour élaborer de façon participative le plan de gestion de ce nouvel ENS. Tous ceux qui sont intéressés par ce site (habitants de l'agglomération, promeneurs, agriculteurs…) sont invités à exprimer leurs attentes et participer à la rédaction de ce document.

Pour que la consultation soit la plus large possible, la Ville de Clermont a sollicité les comités consultatifs de la vie locale des quartiers situés à proximité et une première réunion a été organisée le 8 décembre. Celle-ci a réuni 56 personnes et a permis de mettre en évidence l'intérêt que suscite ce site auprès de la population et les aspirations des usagers quant à son devenir. Plusieurs autres réunions publiques sont prévues pour continuer à préparer le plan de gestion et recueillir l'avis du plus grand nombre de personnes.

FINANCEMENT
Le Conseil départemental finance à hauteur de 20 % la rédaction du plan de gestion et les actions réalisées par la Ville.

CONTACT
Direction de l'ingénierie et de l'environnement
Christèle Roudeix
Tél. : 04 73 42 24 35

Orcival fait partie des lauréats du concours départemental du fleurissement 2016.

Villes et villages fleuris

FAIRE FLEURIR LES INITIATIVES

Le Conseil départemental organise pour les communes le concours du fleurissement et du cadre de vie. Première étape vers l'obtention du label « Villes et villages fleuris ».

Quoi de mieux que d'afficher le panneau « Villes et villages fleuris » à l'entrée du village ou de la ville pour faire reconnaître le travail de la commune pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et son attractivité ?

Les communes qui souhaitent s'engager dans cette démarche doivent d'abord s'inscrire au concours du fleurissement et du cadre de vie, organisé chaque année par le Conseil départemental. Les lauréates peuvent ensuite être proposées au jury régional qui attribue les premiers niveaux du label (1re, 2e et 3e fleur). Au-delà du concours, un accompagnement aux équipes municipales qui souhaitent progresser est proposé. Le processus peut s'étendre sur plusieurs années.

En 2016, 57 communes se sont inscrites au concours. Trois lauréates du premier prix, Orcival, La Roche-Blanche et La Sauvetat seront proposées au jury régional pour obtenir le label « Villes et villages Fleuris ».

CONTACT
Service tourisme et thermalisme
Josiane Astier - Tél. : 04 73 42 47 50

Retrouvez le palmarès du concours 2016 ainsi que la liste des communes labélisées sur le site du Conseil départemental : **puy-de-dome.fr**

Enfants en situation de handicap

DES LOISIRS GRÂCE AU DAHLIR

Depuis juin 2016, le dispositif Dahlir* a permis à 11 enfants en situation de handicap d'être accueillis dans des centres de loisirs pendant les mercredis et les vacances scolaires.

Grâce au Dalhir, Alexia a pu être accueillie au centre de loisirs « Jeux, toit et moi » à Pérignat-lès-Sarlième.

Pour un enfant, le fait d'avoir un handicap ne doit pas être discriminatoire pour être accueilli dans un centre de loisirs. Depuis juin 2016, l'association Dahlir intervient dans le Puy-de-Dôme pour faciliter l'accès aux structures d'accueil. L'an dernier, onze familles d'enfants en situation de handicap ont pu profiter gratuitement de ce service, financé par la CAF et la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) à hauteur de 10 000 € chacune en 2016.

Grâce à ce dispositif, le centre « Jeux, Toit et moi » de Pérignat-lès-Sarlième a bénéficié d'un animateur supplémentaire pour accueillir, pendant les vacances scolaires, la petite Alexia, âgée de 4 ans et atteinte d'une maladie génétique. « L'animateur accompagnait Alexia dans certaines tâches quotidiennes, lors des activités manuelles faisant appel à la motricité fine ou pour l'aider lors des jeux si elle n'avait pas compris les règles, explique son père, Stéphane Polidori. Cela a permis à Alexia d'accomplir des progrès significatifs au niveau de la compréhension, du langage et du comportement. Aujourd'hui, elle arrive beaucoup plus à faire des choses par elle-même. »

Le Dahlir intervient soit à la demande des familles, soit des centres de loisirs. « Certaines structures se rendent compte qu'elles ne peuvent pas accueillir les enfants », constate Claire Cordelette, référente départementale Dahlir. Si l'accueil de l'enfant ne nécessite pas l'emploi d'un animateur supplémentaire, l'association peut proposer des adaptations matérielles : achat d'une cuillère spécifique pour prendre les repas, d'une chaise adaptée pour les activités manuelles… « Cela dépend du handicap, des besoins et des capacités de chaque enfant, précise Claire Cordelette. On fait en sorte de trouver la meilleure solution entre les besoins de l'enfant, de sa famille et du centre de loisirs. Notre but est de rassurer, de bien préparer l'accueil de l'enfant et de faciliter son intégration. »

* Dispositif d'accompagnement de l'humain vers les loisirs intégrés et réguliers

CONTACT
Dahlir Handicap 63
Emeline Rey
Tél. : 06 38 53 76 69

MDPH 63
Barbara Leroux
Tél. : 04 73 14 50 11

Handicap

CONTRAT AVEC L'ADAPEI

Collectivité chargée des solidarités, le Conseil départemental finance l'accueil en établissement des adultes en situation de handicap. C'est à ce titre qu'il va signer, lundi 30 janvier, un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'ADAPEI* du Puy-de-Dôme.
Ce contrat d'une durée de 5 ans a été prévu par différents textes législatifs et réglementaires. Il va apporter plus de souplesse et de visibilité financière à l'ADAPEI pour la gestion globale de ses 35 établissements et services (soit 800 places) répartis dans tout le Puy-de-Dôme et accueillant des adultes en situation de handicap.

*Association départementale d'amis et de parents de personnes handicapées mentales

CONTACT
Service des établissements
Laëtitia Alsiret
Tél. : 04 73 42 49 94

FINANCEMENT
En 2017, le Conseil départemental va verser 17,8 M€ à l'ADAPEI du Puy-de-Dôme au titre de l'aide à l'hébergement des personnes en situation de handicap.

Séniors

BIEN CHEZ MOI EN UN CLIC

Un show-room mobile fait la tournée des marchés du département pour promouvoir les usages numériques favorisant le maintien à domicile des personnes âgées.

Téléassistance, actimétrie détectant les anomalies comportementales, surveillance de l'habitat, loisirs ou encore téléphones mobiles adaptés aux aînés. Les objets connectés offrent de véritables opportunités pour que les personnes âgées en perte d'autonomie puissent continuer à vivre chez elles en toute sécurité.
Pour promouvoir leurs usages, la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Puy-de-Dôme, présidée par le Conseil départemental, a missionné la société Famiclic. Cette dernière a créé un show-room mobile, véritable véhicule connecté qui interviendra sur les marchés de 34 communes du Puy-de-Dôme pour faire découvrir aux personnes âgées et à leur entourage les multiples facettes de la maison connectée.

Retrouvez le show-room de Famiclic :
- le 24 janvier matin à Châtel-Guyon,
- le 27 janvier après-midi : Saint-Germain-Lambron
- le 31 janvier après-midi : Sauxillanges
- le 3 février après-midi à Nohanent,
- le 11 février matin à Issoire,
- le 17 février après-midi à Combronde,
- le 24 février matin à Champeix,
- le 16 mars matin à la foire de Pontgibaud.

La programmation complète : **puy-de-dome.fr**

Le show-room sera présent sur les marchés de 34 communes puydômoises.

Cournon-d'Auvergne

LES ADOS ONT RENDEZ-VOUS À LA COLOC'

Les services sociaux du Département et l'espace culturel la Coloc' à Cournon-d'Auvergne se sont rapprochés afin de faire découvrir le monde du spectacle vivant à des jeunes issus de milieux défavorisés.

Initiation au jonglage avec la compagnie Thomas Guérineau.

Quand ils ont inauguré la Coloc', les élus de Cournon ont voulu faire de cet équipement un lieu de mixité sociale et générationnelle. D'où le choix de l'implanter dans le quartier du Lac, classé zone urbaine sensible.

Alors quand les assistantes sociales de la circonscription d'action médico-sociale de Cournon ont voulu travailler sur un projet culturel à destination des jeunes, elles ont trouvé dans la Coloc' un partenaire idéal. Malgré la proximité géographique, elles avaient en effet constaté que les habitants du quartier connaissaient encore mal cet espace culturel.

Avec les services culturels du Département et l'équipe de la Coloc', elles ont profité du spectacle *Maputo Mozambique* de la compagnie Thomas Guérineau, joué dans le cadre du festival *Les Automnales*, pour proposer à des jeunes une découverte du monde du spectacle vivant.

C'est ainsi que le 21 novembre, une dizaine de jeunes du quartier ont pu participer à un atelier animé par l'artiste Thomas Guérineau avant d'assister, le lendemain, à son spectacle où des artistes de cirques mozambicains mêlent jonglages, percussions, chants et danses.

L'opération a été un vrai succès ! Les participants sont à présent motivés pour continuer l'aventure en participant à des ateliers culturels. Les travailleurs sociaux de la circonscription de Clermont-Agglo comptent poursuivre le partenariat engagé en lien avec la programmation de la Coloc' et le service Action culturelle du Département pour ouvrir la culture au plus grand nombre.

CONTACT
Circonscription d'action médico-sociale
Clermont-Agglo
Aude Desgranges - Tél. : 04 73 15 06 70

Musée départemental de la Céramique

LES VACANCES DES POTES

Après sa fermeture annuelle en janvier, le musée départemental de la Céramique rouvre au public le 1er février et propose des ateliers pendant les vacances scolaires.

UN JOUET D'ARGILE

Reproduire des jouets gallo-romains, c'est un jeu d'enfant !

Cycle long sur 2 jours, les **mercredi 22 et jeudi 23 février de 10h à 12h30**.

DE LA SYMBOLIQUE À L'OBJET

Adultes et enfants, venez fabriquer un attrape-rêve ou un œil de dieu en laine. Atelier en lien avec le projet collaboratif « Tricotons la ville » dans le cadre de l'arrivée de la future médiathèque Entre Dore et Allier.

Mercredi 22 février ou jeudi 23 février de 14h à 16h30.

Les ateliers sont organisés sur une ou deux journées.

CONTACT
Musée départemental de la Céramique
39 rue de la République - 63190 Lezoux
Tél. : 04 73 73 42 42
Facebook.com/LeMDCL63
Musee-ceramique.puy-de-dome.fr

Journées de l'archéo 2017

DES ATELIERS POUR LES SCOLAIRES

La 5e édition des Journées de l'archéo aura lieu **du lundi 12 au vendredi 16 juin 2017**. Pour permettre aux enseignants d'organiser des sorties pour leurs classes, le programme des animations gratuites réservées aux scolaires (du CE2 à la 3e) sera envoyé aux établissements. Il est également disponible sur le site Internet :
www.puy-de-dome/archéologie

Les réservations seront ouvertes à partir du 7 mars.

Tous les ans, l'album lauréat du concours est offert aux bébés nés ou adoptés dans le Puy-de-Dôme.

Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés

LE CONCOURS 2017 EST OUVERT

Le Conseil départemental organise, depuis 2005, le concours national « Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés ». Chaque année, l'album lauréat est offert aux enfants nés ou adoptés dans le Puy-de-Dôme. En 2017, ils recevront *Le roi aux petits pieds* de Yann Rambaud.

Pour sa 13e édition, qui permettra de désigner l'album offert en 2018, le concours se déroulera sur une année scolaire, jusqu'au 16 juin 2017. Il est ouvert à tous les auteurs et/ou illustrateurs (autodidactes, étudiants, diplômés en arts plastiques, etc.) qui n'ont :
- soit jamais publié d'albums de littérature jeunesse,
- soit publié moins de 3 albums.

Renseignements et fiche d'inscription à télécharger sur : **www.puy-de-dome.fr**

CONTACT
Service action culturelle, éducative et lien social
Corinne Defabiani - Tél. : 04 73 42 35 50

FICHE ASSOCIATION

Mammifères sauvages

PANSE-BÊTES

L'association gère le seul centre de soins pour mammifères sauvages d'Auvergne.

FICHE PRATIQUE

Personnes handicapées

UNE HANDIVALISE POUR VOYAGER

Depuis la mise en ligne de Handivalise l'été dernier, 350 personnes utilisent régulièrement la plateforme pour effectuer un trajet.

PAGE PRATIQUE

FICHE ASSOCIATION

PANSE-BÊTES

L'association a ouvert, en 2015 à Chamalières, le premier centre de soins pour mammifères sauvages d'Auvergne.

Vous trouvez un hérisson blessé dans votre jardin, un bébé écureuil tombé du nid ? N'hésitez pas. Contactez l'association Panse bêtes qui gère l'unique centre de soin pour les mammifères sauvages d'Auvergne. Basée à Chamalières, où la commune lui fournit un local assorti d'un terrain pour soigner les animaux en détresse et les accueillir le temps de leur convalescence, Panse-bêtes officie dans un cadre réglementaire très strict et bénéficie d'une autorisation d'ouverture délivrée par la préfecture. A noter qu'elle ne prend en charge que les mammifères (pour les oiseaux, la LPO* dispose d'un centre de soins à Clermont-Ferrand).

L'association compte une centaine d'adhérents dont 25 formés aux soins auprès des animaux sauvages et à l'entretien du centre. Un vétérinaire référent s'occupe des opérations les plus délicates.

« Nous recevons principalement des animaux antropophiles (qui vivent près des humains), comme les écureuils ou les hérissons, mais aussi des chauves-souris ou des renards, constate Laurent Longchambon, président de Panse-bêtes. Notre but est de les soigner sans les habituer à la présence humaine. Ils doivent rester farouches pour pouvoir survivre quand on les aura relâchés dans leur milieu naturel. »

*Ligue pour la protection des oiseaux

PRÉSERVEZ LES ANIMAUX PRÈS DE CHEZ VOUS

Même s'ils sont très discrets, de nombreux animaux sauvages sont présents en zone urbaine, notamment dans nos jardins. Voici quelques conseils pour préserver cette biodiversité :

- bannissez les produits chimiques dans votre jardin, ils ont un impact direct et indirect sur toute la faune ;
- privilégiez le piégeage mécanique contre les rats et les souris ;
- limitez les tontes de gazon ;
- n'hésitez pas à mettre un tas de feuilles ou de branchages dans un coin ou sous des arbustes si vous voulez attirer un hérisson.

Contact

Association Panse-bêtes - 11 avenue Aristide Briand - Chamalières
Urgence soigneur agréé : 06 46 62 36 89
www.pansebetes.fr - Facebook.com/pansebetes - pansebetes@gmail.com

FICHE PRATIQUE

EN VOYAGE AVEC HANDIVALISE

La plateforme Internet Handivalise met en relation les personnes en situation de handicap avec des accompagnateurs pour effectuer ensemble leurs trajets.

« Ma sœur jumelle, qui a un handicap mental, habite Le Havre et moi Paris. Elle ne peut pas voyager toute seule et a besoin d'un accompagnateur, mais pas forcément d'un professionnel. D'où l'idée de la mettre en relation avec un autre voyageur pour l'accompagner pendant son trajet. »

C'est pour permettre à des personnes en situation de handicap de se déplacer plus facilement en bus, en train, en voiture ou en avion que Anne Keisser a créé, en juin 2016, la plateforme Handivalise. Une entreprise sociale et solidaire qu'elle a co-fondée avec Olivier Arsac, originaire du Puy-de-Dôme.

Depuis la mise en ligne du site sur Internet, plus de 350 personnes utilisent régulièrement Handivalise : 20 % sont des personnes handicapées (tout type de handicap) souhaitant bénéficier d'un accompagnement à un prix abordable, et 80 % des accompagnateurs voulant rendre leur trajet plus solidaire et bénéficier de réductions sur leur transport.

« Nos services fonctionnent dans toute la France, beaucoup sur l'axe Paris-Lyon, précise Anne Keisser. Pour mettre en relation les voyageurs, nous avons créé notre première communauté d'entraide à Lyon ». L'entreprise projette à présent d'en développer une 2e à Clermont-Ferrand et d'organiser des événements pour faciliter les rencontres entre les utilisateurs potentiels..

VOUS SOUHAITEZ UTILISER LA PLATEFORME ?

« Notre seul critère pour devenir accompagnateur est d'être majeur, répond Anne Keisser. Nous sensibilisons ensuite les utilisateurs au handicap. Pour s'inscrire sur la plateforme, chaque personne doit préciser son profil, indiquer son trajet, ses besoins et l'expérience souhaitée de l'accompagnateur. En fonction de ces informations, je mets en relation les voyageurs. Cela permet aussi d'adapter les horaires des trajets. »

Contact

Handivalise
www.handivalise.fr
Tél. : 07 81 89 64 01 - Mail : contact@handivalise.fr

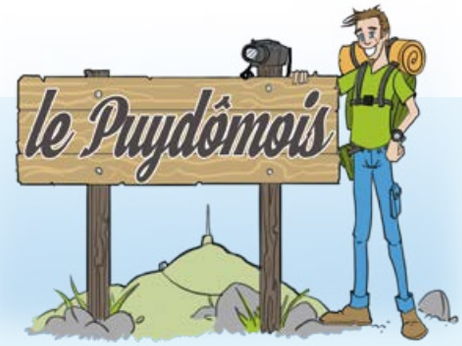

Les routes de France ne se ressemblent pas. Et le Puydômois l'a bien remarqué.

... APPRÉCIE NOS ROUTES

Le Puydômois l'observe à chaque fois qu'il sort du département avec sa voiture : les routes ne sont pas partout aussi sécurisées et en aussi bon état que dans le Puy-de-Dôme.
Le Puydômois apprécie d'autant plus la qualité de notre réseau routier départemental qu'il sait :

- qu'avec 7 200 km, ce réseau est l'un des plus importants de France : plus de 7 fois la distance entre Lille et Marseille !
- que près d'un tiers de ces routes sont en montagne, avec des surcoûts d'entretien,
- que la collectivité départementale assume seule la charge du réseau. À la différence de ses voisins, le Puy-de-Dôme n'a plus de routes nationales (financées par l'Etat).

DON DE MATÉRIEL RÉFORMÉ

Le Conseil départemental renouvelle régulièrement son matériel informatique en fin de garantie (6 ans). Le matériel réformé étant encore en bon état de fonctionnement, les élus ont décidé de le donner à des associations ou des petites collectivités, particulièrement celles des zones rurales.

Maires, professeurs des écoles, présidents d'associations, si vous souhaitez bénéficier de ces dons d'équipements informatiques, il suffit d'adresser la liste de vos besoins par courrier au président du Conseil départemental.

CONTACT
Direction des services informatiques
Marie-Christine Goninet - Tél. : 04 73 42 02 83

La dernière remise de matériel réformé a eu lieu en décembre 2016.

L'ÉCOLE DES PROFESSEURS PREND LE NOM D'ETIENNE CLÉMENTEL

Hébergée dans des bâtiments mis à disposition par le Conseil départemental, l'ESPE* de Chamalières vient d'être baptisée Campus Etienne-Clémentel.
Maire de Riom, député, sénateur, ministre à plusieurs reprises sous la III^e^ République, Etienne Clémentel fut président du Conseil général du Puy-de-Dôme de 1911 à 1935.
Il comptait parmi les grandes figures politiques de son époque, au même titre qu'Alexandre Varenne, Eugène Chassaing et Philippe Marcombes.
Etienne Clémentel a été l'un des pères de l'intervention de l'Etat dans l'économie en France et fut également à l'origine de la création des régions. On lui doit aussi l'invention du chèque postal.
La cérémonie de dévoilement de la nouvelle plaque s'est déroulée, vendredi 6 janvier, en présence de Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental, de Bernard Cazeneuve, Premier ministre, de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education nationale, et d'Etienne Barrelet, petit-fils d'Etienne Clémentel.

* Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ex-IUFM)

De gauche à droite : Bernard Cazeneuve, Premier ministre, Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil départemental, Mathias Bernard, président de l'Université Clermont-Auvergne, Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Education.

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET RÉPUBLICAIN

2017 : UN BUDGET DE COMBAT POUR LA SOLIDARITÉ !

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une année de santé, de bonheur et de réussite.
Au-delà des souhaits, nous agissons toute l'année pour qu'ils se traduisent dans les faits.

Nous venons, en décembre dernier, de voter un budget volontariste pour l'année 2017. Nous avons pris nos responsabilités de gestion, malgré les contraintes qui pèsent sur le Département, refusant de fuir par l'incantation ou le double langage à des fins électorales. Nous continuons à demander aux gouvernements d'aujourd'hui et de demain le financement des Allocations Individuelles de Solidarité.

Malgré la baisse de nos ressources et l'augmentation des charges, notre budget maintient les différents dispositifs de notre collectivité, qui sont tournés tant vers les Hommes que vers les Territoires. C'est donc un budget de :

- **Responsabilité** avec une stabilité de notre fiscalité depuis 2012, permettant de ne pas peser sur le pouvoir d'achat des Puydômoises et des Puydômois. Cela a été possible grâce à une bonne gestion et à une baisse des dépenses de fonctionnement.
- **Solidarité** envers les personnes dans lequel le social représente plus de 50 %. Notre action sociale accompagne les plus démunis, soutient les personnes en situation de handicap et permet aux aînés d'être soutenus au quotidien.
- **Solidarité envers les territoires**. Elle comprend les concours du Département au bénéfice des Communes et Intercommunalités. Elle s'incarne également dans le maintien d'un bon niveau d'investissement qui engage l'avenir et constitue un réel soutien à l'activité.

Le Département est un interlocuteur à l'écoute, qui met en place un **dialogue constructif** avec ses partenaires, dans l'intérêt de nos concitoyens.

Enfin, notre Département veut être un facteur d'équilibre et de coopération entre collectivités, rassemblant les efforts des uns et des autres autour de la volonté de bâtir un monde où il fait bon vivre dans la justice, la solidarité et le développement d'une culture propice à la pérennisation de la République.

LE PRÉSIDENT : PIERRE DANEL

LES ÉLUS DU GROUPE › Claude Boilon - Catherine Cuzin (Aigueperse), Nicole Esbelin - Bernard Sauvade (Brassac-les-Mines), Valérie Bernard - Alexandre Pourchon (Clermont-Fd 1), Gérald Courtadon - Manuela Ferreira De Sousa (Clermont-Fd 2), Pierre Danel - Sylvie Maisonnet (Clermont-Fd 3), Damien Baldy - Dominique Briat (Clermont-Fd 4), Jean-Yves Gouttebel - Elise Serin (Clermont-Fd 5), Nadine Déat - Patrick Raynaud (Clermont-Fd 6), Bertrand Pasciuto - Monique Pouille (Cournon-d'Auvergne), Serge Pichot - Emilie Vallée (Gerzat), Florent Moneyron - Monique Rougier (Lezoux), Eric Gold (Maringues), Pascal Pigot - Bernadette Troquet (Les Martres-de-Veyre), Jean-Luc Coupat - Dominique Giron (Les Monts du Livradois), Gérard Bétenfeld - Nathalie Cardona (Pont-du-Château), Pierrette Daffix-Ray - Laurent Dumas (Saint-Eloy-les-Mines), Elisabeth Crozet - Lionel Gay (Le Sancy), Olivier Chambon - Annie Chevaldonné (Thiers), Antoine Desforges - Jeanne Espinasse (Vic-le-Comte)

CONTACT › TÉL. : 04 73 42 23 85

UNION DES RÉPUBLICAINS

BUDGET 2017 : « Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? »

Les Départements disposent, entre autres, de trois grandes compétences qui leur sont dévolues par la loi : l'action sociale, les collèges et les routes.
L'asphyxie budgétaire que nous subissons depuis cinq ans maintenant est, pour ainsi dire, presque pire que la suppression de notre collectivité, puisqu'elle remet directement en cause l'exercice plein et entier de ses compétences.
Car, ce qui est grave aujourd'hui, c'est que **nos gouvernants ont abandonné les Départements en leur laissant assumer le financement de la solidarité nationale.**
Nous ne maîtrisons pas nos dépenses et cela est bien regrettable pour l'administration et la mise en œuvre des actions de notre collectivité, actions qui vont au-delà des compétences régaliennes citées ci-dessus. **En somme, une mise sous tutelle budgétaire indirecte de notre collectivité !**

Les baisses de dotations de l'Etat ont atteint plus de 34 millions d'euros sur la période 2014-2017.
A titre de comparaison, 34 millions d'euros :
- c'est **la participation du Département pour le financement de l'investissement du Panoramique des Dômes ;**
- c'est **la contribution annuelle du Département pour le SDIS ;**
- c'est **le budget annuel d'investissement pour les routes départementales ;**
- **c'est 1 700 000 heures d'aide à domicile en moins pour les personnes âgées.**

Nous observons aujourd'hui que **les Départements, « parents pauvres » des collectivités territoriales, perdent de plus en plus leur capacité à investir et à soutenir les territoires les plus fragiles et souvent ruraux.**
C'est d'autant plus vrai pour le Puy-de-Dôme qui voit **chuter sa capacité d'autofinancement de 17,5 millions d'euros en cinq ans et qui voit sa charge de la dette s'accroître avec un encours de 356 millions d'euros, soit 60 % du budget de fonctionnement !**

Ces différents chiffres nous inquiètent et nous amènent à s'interroger s'il y a encore **un pilote dans l'avion du Conseil départemental du Puy-de-Dôme : la destination reste inconnue, le brouillard est dense, et la majorité navigue à vue !**
Notre devoir d'élus départementaux d'opposition, animés par **une démarche constructive, mais vigilante, nous conduit une nouvelle fois à tirer la sonnette d'alarme, non pas par pessimisme, mais par souci de transparence et de réalisme.**

En ce début janvier, les élu(e)s du Groupe Union des Républicains souhaitent à toutes les Puydômoises et à tous les Puydômois une très bonne année 2017 !

LE PRÉSIDENT : JEAN MARC BOYER

LES ÉLUS DU GROUPE › Valérie Prunier - Michel Sauvade (Ambert) - Eléonore Szczepaniak - Pierre Riol (Aubière) - Anne-Marie Picard - Jean-Paul Cuzin (Beaumont) - Colette Bethune - Flavien Neuvy (Cébazat) - Marie-Anne Basset - Jean Ponsonnaille (Chamalières) - Anne-Marie Maltrait - Lionel Chauvin (Châtel-Guyon) - Jocelyne Bouquet - Bertrand Barraud (Issoire) - Martine Bony – Jean Marc Boyer (Orcines) - Stéphanie Flori-Dutour - Jean-Philippe Perret (Riom) - Audrey Manuby - Lionel Muller (Saint-Ours-Les-Roches)

CONTACT › groupeUR@cg63.fr › Tél. : 04 73 42 23 11 › www.uniondesrepublicains.org

FRONT DE GAUCHE ET GAUCHE CITOYENNE

RÉSISTER OU SE SOUMETTRE, TELLE EST LA QUESTION...

Lors de la session de décembre, consacrée à l'examen et au vote du budget, notre groupe a une nouvelle fois dénoncé le manque d'efficacité des initiatives prises par l'Assemblée des Départements de France et regretté que l'exécutif départemental ne s'engage pas dans une action collective pour obtenir de l'Etat la compensation, pourtant due, des allocations de solidarité, et le maintien des dotations.

Le manque de recettes oblige notre département à rogner sur les services dus aux citoyens : moins d'aides pour la protection de l'enfance, pour les personnes âgées, handicapées ou abîmées par la vie et le chômage, moins de culture, de travaux dans les collèges, de matériel pour les sapeurs-pompiers, d'entretien des routes et donc de travail pour les entreprises locales.

L'État asphyxie les collectivités, les communes comme les départements, afin de poursuivre une politique d'austérité que même l'OCDE dénonce en raison de la précarité croissante des populations de l'Union Européenne.

Pour notre groupe politique et certains de nos collègues, élus de l'Assemblée départementale, le temps des supplications et des souhaits adressés en vain au gouvernement, de sessions en sessions, n'est plus. A plusieurs reprises, nous avons exprimé à l'exécutif départemental notre souhait de participer à toute initiative qu'il voudrait bien nous soumettre et qui aurait une chance d'aboutir, mais rien n'est venu...

Aussi, après le vote du budget adopté par le groupe Socialiste Radical et Républicain, un budget de soumission et sûrement pas de combat ou de résistance, notre groupe a présenté une motion pour agir résolument et collectivement contre le désengagement de l'Etat. Cette motion demandait la préparation pour la session de mars 2017 d'une décision budgétaire modificative intégrant la compensation des allocations de solidarité. Cette procédure contreviendrait aux normes et pourrait donc être, si elle se multipliait dans les autres Départements, le coup de force qui engagerait le gouvernement à revoir ses positions à l'égard du financement des collectivités territoriales.

Cette motion a recueilli 26 voix contre, 25 voix pour, 8 abstentions et 3 refus de participation au vote.

Ce résultat montre cependant que notre démarche est comprise, partagée et responsable.

Lors de cette même session, notre groupe a présenté un vœu pour soutenir les 800 salariés de SANOFI à Vertolaye et avec les deux autres groupes politiques, un vœu de soutien aux salariés de la SEITA de Riom, vœux adoptés à l'unanimité.

En ce début d'année 2017, notre groupe réaffirme son engagement pour bâtir ensemble une société plus juste et plus fraternelle. C'est cette société que nous souhaitons aux Puydômoises et aux Puydômois pour 2017, meilleurs vœux à tous !

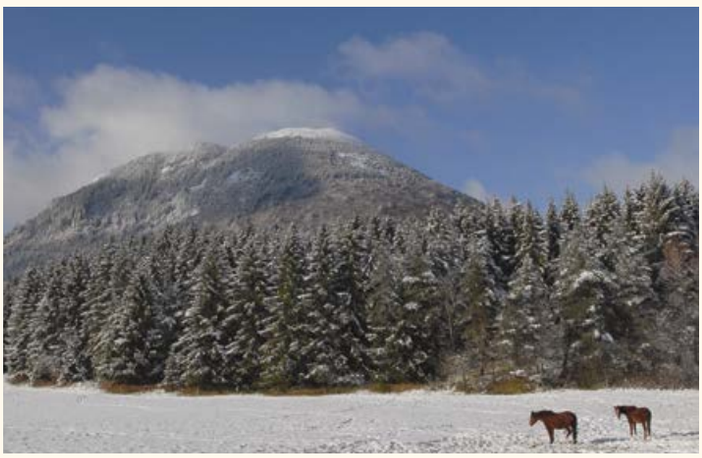

LES CO-PRÉSIDENT-E-S : JOCELYNE GLACE LE GARS, GREGORY BONNET

LES ÉLUS DU GROUPE › Caroline Dalet, Clémentine Raineau et Jacky Grand

CONTACT › fdg.gc.cd63@gmail.com › Tél. : 04 73 42 25 26

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME,
L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE ET L'ENSEMBLE DES AGENTS
VOUS SOUHAITENT

UNE BELLE ANNÉE 2017

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

AU CŒUR DES SOLIDARITÉS

Réalisation : DBM De Bussac Multimédia / Photos ©Jodie WAY et Steeve HANS